

FICHE INSCRIPTION BENEVOLE

Identité & Coordonnées

NOM : Prénom :

Né le : à :

Adresse :

@ : ☎ :

Situation

En activité Sans activité En recherche d'emploi Etudiant Retraité

Activité actuelle ou dernière activité exercée :

Permis de conduire : OUI NON

Disponibilités :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Autorisation

Je soussigné-e,

Autorise la MJC.Gourdon à utiliser les photos prises dans le cadre de ses activités et renonce ainsi à mon droit à l'image.

Oui Non

J'accepte également l'utilisation de mon-mes enfants-s mineur-s :

Oui Non Pas concerné

Fait à Gourdon, le

Signature :

Compétences, appétences, savoirs faire, envie, ...

Administratif

Accueil Physique Accueil Téléphonique Bureautique Informatique

Technique

Bricolage Peinture Décoration Jardinage Travaux manuels

Couture Maquillage Cuisine Ecologie Randonnée

Animation

Tenue de stand Buvette Braderie/Brocante/Loto Accompagnateur Enfants

Accompagnateur Séniors Activités Sportives Activités Culturelles

Logistique

Organisation Installation Nettoyage/rangement Approvisionnement

Livraisons Sécurité Affichage Flyers Gestion du temps

Signalisation

Social

Banque alimentaire Alphabétisation Soutien scolaire Veille téléphonique

Gestion du budget Collectes Accompagnement

Langue

Allemand Anglais Arabe Chinois Espagnol Russe

Autres :

CHARTRE DU BENEVOLAT

ENGAGEMENT DE LA MJC.Gourdon ENVERS LE BENEVOLE

La MJC.Gourdon s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière en lui apportant respect et attention ;
- Donner au bénévole une information claire sur la structure, ses objectifs et son fonctionnement ainsi que le matériel et/ou équipement nécessaire à la réalisation de son bénévolat ;
- Lui confier une activité qui lui convienne en fonction de ses goûts et de ses compétences et des tâches disponibles ;
- Assurer sa formation et son accompagnement par un responsable compétent ;
- L'aider à s'insérer et s'épanouir au sein de l'équipe ;
- Le couvrir par une assurance adéquate sur son lieu d'activité ;
- La MJC.Gourdon se réserve le droit d'interrompre le bénévolat à tout moment après en avoir informé le bénévole.

ENGAGEMENT DU BENEVOLE ENVERS LA MJC.Gourdon

Le bénévole s'engage à :

- Accepter et respecter en toute conscience le projet et les principes de la MJC.Gourdon, ses valeurs, ses missions et se conformer à ses objectifs et à son règlement intérieur ;
- Accepter l'encadrement, le travail d'équipe et la collaboration avec l'ensemble des salariés de la MJC.Gourdon. En particulier, suivre régulièrement les actions de formation proposées ainsi que les réunions ;
- Se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement de la MJC.Gourdon en accord avec la stratégie mise au point par la gouvernance ;
- Assurer avec sérieux et régularité l'activité pour laquelle il s'est engagé et faire preuve de discrétion et de confidentialité ;
- Respecter la personnalité d'autrui et collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles, stagiaires et salariés ;
- Le bénévole peut à tout moment cesser sa collaboration avec la MJC.Gourdon après en avoir informé cette dernière.

J'approuve cette charte du bénévolat que je signe après une période de réflexion.

Fait à

Le

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »